

Tribunal de Commerce de NIORT

**ORDONNANCE
D'APPROBATION DE COMPTE RENDU DE FIN DE MISSION**

Nous, Monsieur François GUILLOTEAU, Juge-Commissaire de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée ouverte par jugement du Tribunal de Commerce de NIORT en date du 06/06/2023 à l'encontre de la SARL ACCOLADE, 21 rue de Rougemont 37380 CROTELLES.

Assisté du Greffier, Maître Patrice LARNAC,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,
Vu le compte rendu de fin de mission établi et sa notification,
Vu l'état de reddition des comptes du mandat joint,

Constatons l'absence d'observation formulée dans le délai prescrit,

En conséquence l'approuvons en l'état,

Passons les dépens en frais privilégiés de procédure

Disons que la présente ordonnance d'approbation insusceptible de recours sera notifiée par lettre simple à :

Me Frédéric BLANC
9bis, av de la République

79000 NIORT

NIORT, LE 30 04. 2024

Le Juge-Commissaire
Monsieur François GUILLOTEAU



Le greffier
Maître Patrice LARNAC

le Greffier assermenté
Mme Anne GINCHOLEAU

